

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

034-213401458-20191211-DE212URB19332-2-DE

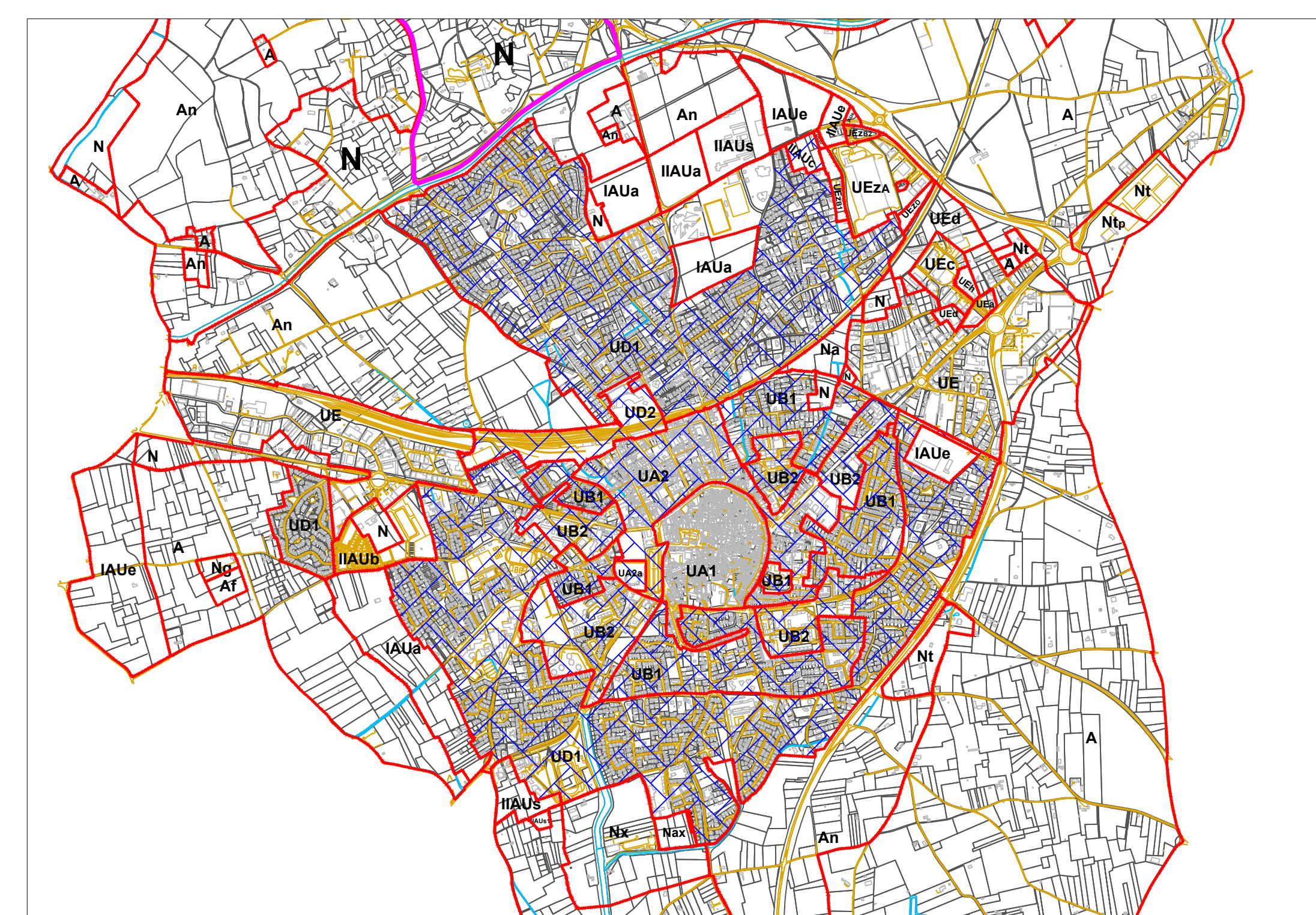
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2019

Tracé ligne TGV SNCF

RN113 - Déviation de Lunel
Arrêté préfectoral de prise en considération d'études

- - - - - Limites de zones
 [Hatched Box] Emplacements réservés [Double Line] Et voies à élargir
 [Circle with 10] Numéro de l'emplacement réservé ou des voies à élargir
 [Green Dotted Box] Espaces Boisés Classés
 [Green Circle] Arbres isolés classés
 Plus hautes eaux observées (en m) crues 8 et 9 sept 2002
 [Star] 6,80 Cote NGF
 [Star] 0,50 Hauteur relative sur le repère
 Eléments du paysage identifiés L. 123.1.7
 [Green Circle] Arbres d'alignement ou groupements d'arbres
 [Green Triangle] Cône d'espace vert en entrée de ville
 [Yellow Line] Axes commerçants à conforter
 [Grey Line] Recul minimal du bâti
 [Green Dotted Box] Zone non aëdificandi autour du ruisseau de la Laune
 [Grey Line] Bande indicative de la déviation RN113
 [Blue Hatched Box] Secteurs délimités en application de l'article L. 151-15 (ex L.123-1-5 15e) dans lesquels les programmes de logement doivent comporter une proportion de logements d'une taille minimale fixée par le règlement (voir le zoom en bas à droite)



**PLAN DE ZONAGE
DE LA COMMUNE**

Echelle : 1 / 7 000

DEPARTEMENT DE L'HERAULT
COMMUNE DE LUNEL

P.L.U.

(Plan Local d'Urbanisme)

PLU
Approbation le 28 Mars 2007
1ère révision simplifiée le 28 Mars 2012
1ère modification simplifiée le 29 Juin 2016
2ème modification simplifiée le 27 septembre 2017
3ème modification simplifiée le 11 décembre 2019